

CA de l'association Renaissance Humanisme Réforme (RHR)  
Jeudi 24 juin 2021

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du précédent CA (3 mars 2021)
2. La revue : compte rendu de la réunion du groupe de travail, organisation et projets.
3. Manifestations scientifiques 2022-2023.
4. Réseaux sociaux : compte rendu de la réunion du groupe de travail, organisation.
5. Le site web : point sur la situation.
6. Questions diverses.

*Sont présent·e·s :*

*En visioconférence :*

*Sophie Astier, Florence Bistagne, Gilles Couffignal, Christine de Buzon, Isabelle Fabre, Cai Jin, Pascale Mounier, Raphaële Mouren, Gilles Polizzi, Trung Tran, Nora Viet, Christine Bénévent (représente la SFDES).*

*Sur place : Florence Bonifay, Michèle Clément (avec voix consultative), Martine Furno, Jérôme Laubner, Marthe Paquant, Élise Rajchenbach.*

*Est excusée : Évelyne Berriot-Salvadore.*

*La séance est ouverte à 17h05.*

### **1. Approbation du Compte rendu du dernier CA**

Le compte rendu du dernier CA est approuvé à l'unanimité.

### **2. La revue**

- Comptes rendus : le groupe de travail constitué lors du précédent CA s'est réuni. Gilles Couffignal souhaite solliciter directement les évaluateurs pour les articles soumis. Il est donc important que nous répondions à son courriel au sujet de nos domaines de spécialité.
- Il serait bienvenu d'envoyer les comptes rendus d'ouvrages publiés par la revue à l'éditeur afin qu'il les fasse suivre aux auteurs.
- Il est nécessaire de mettre à jour la procédure de publication auprès des PUSE, qui oublient parfois certains interlocuteurs de RHR. Cela passe par la vérification que, parmi les destinataires des envois d'E. Brun figure bien Florence Bonifay, qui peut alors envoyer à Cairn la liste des adhérents ayant demandé la revue sous format papier. Claire Beaumont doit également apparaître parmi les destinataires pour qu'elle puisse ouvrir le dossier de publication et se mettre en lien avec SoBook. Enfin, l'adresse collective [conversion@cairn.info](mailto:conversion@cairn.info) doit également être présente pour pallier les changements d'organigramme. À noter que le nouveau président de Cairn est François Gèze et que les deux directeurs sont Jean-Baptiste de Vathaire et Thomas Parisot. Marc Minon ne fait plus partie de nos interlocuteurs et son nom peut être supprimé.
- Un point est effectué sur la préparation du prochain numéro en décembre : six articles ont été réunis par Nicolas Le Cadet, parmi lesquels quatre articles ont été reçus, les deux derniers ne devant guère tarder. On propose de lancer dès maintenant les évaluations des articles reçus : ce sont de gros articles (ca 50 000 signes chacun) et une expertise doit être effectuée. Les articles seront envoyés pour lecture aux membres du CA par Nora Viet et Florence Bistagne.

Par ailleurs, au moins quatre comptes rendus sont déjà prévus pour le prochain numéro. D'autres en cours sont susceptibles d'être livrés.

- La revue a reçu un article sur Marguerite de Navarre, à expertiser.
- Un appel à contribution élargi a été posté sur Fabula et sur la liste de diffusion Ficino, pour les numéros de Varia. Ce sera envoyé aussi aux adhérents. Cette procédure devrait être pérennisée, à raison d'un appel un an à l'avance (juin a-1 pour juin a).
- Consignes typographiques : Nora Viet a commencé à y travailler et l'objectif est de finaliser le document dans l'année qui vient.
- Il est nécessaire de relancer les collègues et les jeunes docteurs, afin que les comptes rendus des thèses récemment soutenues soient publiés dans la revue. Cette démarche est à effectuer au moins une fois par an.

Christine de Buzon effectue un compte rendu du comité de suivi de Cairn qui s'est tenu le 17 juin 2021. Trois points sont à retenir, dont le premier est le plus urgent.

- Le MESRI veut l'Open Access. Cairn a mené une expérimentation (2019-2021) sur trente revues avec un soutien de 270 000 euros par an du ministère. Ce soutien était destiné à compenser les pertes de revenus commerciaux des revues. Le projet est la suppression de la barrière mobile ou sa réduction à un an, cette fois sans aide du Ministère mais avec une intégration à Couperin et le soutien des bibliothèques ; c'est en cours de négociation. Cette réduction de la barrière mobile sera progressive et sur la base du volontariat sans calendrier ni montant de la compensation connus pour le moment. La question finira par se poser pour la revue. Il est donc important de reprendre les comptes et de voir quelle somme l'association demandera pour accepter une réduction de la barrière mobile ou sa suppression. Rien n'est à faire dans l'immédiat mais il faut réfléchir en amont à la question, sans doute avec l'aide de Cairn.
- Typefi permet à Cairn d'automatiser la mise en page. Seules trente-deux revues sont concernées en 2021 dont la revue *Diogène* qui n'a pas paru pleinement satisfaite. Notre revue a renouvelé en 2020 son contrat avec les PUSE pour 3 ans. La question d'avoir recours à Cairn pour la mise en page de la revue se posera par la suite.
- RHR va être incitée à déclarer sa politique de diffusion comme toutes les revues. Cairn enverra un formulaire. Si la licence est bien mentionnée sur notre site (CC BY-NC-ND : c'est-à-dire qu'on demande l'attribution - on crédite -, pas d'utilisation commerciale et pas de modification), en revanche, RHR n'a rien enregistré sur Sherpa-Romeo - Rights METadata or Open archiving (base internationale en ligne localisée à l'université de Nottingham). Sur HAL, on pourra dire par exemple, si on le souhaite : « autorisation de déposer un article accepté (après corrections demandées) mais pas dans sa forme mise en page ». Jusqu'ici on a toujours accepté les dépôts dans HAL avec la mise en page éditeur.

Cairn a d'autres partenaires que SoBook. Davantage de revues sont imprimées moins cher qu'auparavant.

Proposition est faite de mettre ces questions à l'ordre du jour du prochain CA, sachant que la disparition de la barrière mobile fait courir le danger de perdre la redevance.

### 3. Manifestations scientifiques

- « Dante » : Michèle Clément souligne la nécessité de relancer les participants sur le fait que la table ronde devrait être organisée en présence (sauf, peut-être, une séance en visioconférence pour une collègue américaine) le 6 novembre 2021, pendant les vacances de la Toussaint, malheureusement.
- « Dire le silence » (table ronde en mars 2022 et colloque en mai-juin 2023). Pascale Mounier appelle à fixer une date et à discuter de l'organisation de l'événement. La date du samedi 12 mars 2022, est proposée, à partir de 9h30 avec AG et CA la veille (vendredi 11 mars 2022, 17h). L'idée est celle d'une table ronde exploratoire pour préparer le colloque, qui permettra d'étudier un maximum de directions. Elle rédigera un appel pour des interventions rapides, à faire circuler avant

les vacances (une date butoir pour un retour à la mi-septembre est proposée). Une organisation en domaines relatifs au silence (arts visuels, discours et théorie du discours...) est envisagée. La table ronde sera menée sans conférence inaugurale. En revanche, il est envisageable de prendre en charge les frais de déplacement ou d'hôtel des intervenants.

Si la situation sanitaire le permet, les membres organisateurs souhaitent organiser un pot ou un restaurant à la suite de la table ronde.

- Pour 2024, le colloque sur la dissidence, sujet proposé par John O'Brien, est suggéré.
- En 2025, pour les 50 ans de RHR, le colloque sur les dynasties d'imprimeurs, co-organisé par Martine Furno trouverait sa place.

Quelques manifestations à venir sont signalées par Christine Bénévent (SFDES) :

- 7-8 juillet 2021 : Noël Du Fail, « un écrivain facétieux au parlement de Bretagne ». Colloque en ligne annoncé par Christine Bénévent.
- une journée d'étude liée au programme de l'agrégation d'histoire est prévue le 13 novembre 2021 à l'École des Chartes (en présentiel, si possible).

#### **4. Réseaux sociaux**

Le groupe de travail s'est réuni. Cai Jin s'était proposé pour effectuer un travail en collaboration. Sophie Astier prendra en charge le compte Twitter. Afin de nourrir les comptes Facebook et Twitter, on pourra utiliser les informations recueillies par Gilles Couffignal via les comptes rendus. Un appel auprès des membres sera également lancé, afin qu'ils signalent à l'association les publications et les colloques qu'ils organisent, s'ils souhaitent que l'information soit diffusée sur les réseaux sociaux.

#### **5. Le site web**

Le groupe de travail ne s'est pas encore réuni.

Nicolas Sandri est injoignable, ce qui porte préjudice à l'association. Il y a une facture annuelle donc un contrat. L'adresse figurant sur la facture permettra d'envoyer un courrier recommandé. Cette impossibilité à joindre M. Sandri fait craindre le risque d'une disparition du site.

Il est par conséquent urgent de reprendre la question du nouveau site à bras-le-corps. Un carnet Hypotheses semble être la meilleure solution. Gilles Couffignal se propose pour construire le nouveau carnet. Il commencera par aspirer le site existant. Il est chaleureusement remercié. Élise Rajchenbach pourra faire un retour d'expérience sur la création du nouveau site du GRAC (pour lequel un contrat avec un prestataire extérieur avait été établi). On peut également se reporter au modèle du carnet Hypotheses développé par la SFDES. Après l'été, Sophie Astier, Raphaële Mouren et Élise Rajchenbach se proposent pour aider Gilles Couffignal dans sa tâche. Si cette dernière s'avère trop conséquente, l'association envisagera de recourir aux services d'un prestataire extérieur. Point important : l'association possède bien la propriété de domaine de RHR16, ce qui permettra de créer une adresse du type [rhr16.hypotheses.org](http://rhr16.hypotheses.org).

Se pose la question de l'exhaustivité des comptes rendus du CA dans les archives transmises par Tristan Vigliano, ancien secrétaire de la revue, à Martine Furno. Il est rappelé que les comptes rendus des CA étaient publiés dans la revue dans la rubrique « Chronique de l'association » jusqu'en 2014.

Jérôme Laubner souligne le fait que sur le site de la SFDES, les comptes rendus d'ouvrages sont publiés et suggère de faire de même (proposant ainsi une double publication sur CAIRN et sur notre site). De fait, proposer les comptes rendus d'ouvrage sur le site générerait du trafic sur ce dernier.

#### **6. Questions diverses**

D'autres manifestations scientifiques sont signalées, en complément du point 3.

- Biblyon, le 25 juin 2021 (Michèle Clément et Raphaële Mouren)

- Raphaële Mouren et Florence Bistagne organisent à l'École française de Rome un colloque sur le plurilinguisme dans le Royaume de Naples à la fin du XV<sup>e</sup> siècle Il se tiendra le 1<sup>er</sup> juillet à Rome et en ligne.
- La première séance du séminaire de la FISIER se tiendra lundi 28 juin en ligne (inscription préalable). Michèle Clément et Hélène Cazes seront les deux des intervenantes d'une session prochaine sur les femmes, session dans laquelle Diane Desrosiers-Bonin sera répondante. En 2022, un colloque de clôture de ce premier séminaire de la FISIER est envisagé. Le séminaire se poursuivra les années suivantes.
- Sophie Astier signale la publication d'une série dédiée aux incunables sur la chaîne Youtube de la Bibliothèque municipale de Marseille
- Le colloque consacré à Claude Nourry se tiendra les 10-11 septembre 2021 (org. Francesco Montorsi, du CIHAM, et Michèle Clément, IHRIM), avec William Kemp et Guillaume Berthon.
- Le 29 juin 2021 a lieu la journée atelier « Éditer Michel d'Amboise et Charles Fontaine : regards croisés », co-organisée par Jérémie Bichüe, Sandra Provini et Élise Rajchenbach.
- Les 6-8 septembre 2021 a lieu l'école d'été CERCOR « Humanités numériques et corpus », co-organisée par Noëlle Deflou-Leca, Thierry Pécout et Élise Rajchenbach.

*La séance est levée à 18h55.*

Élise Rajchenbach  
Secrétaire de séance